

Un pacte pour une politique globale contre le cancer

La Ligue contre le cancer remet 12 propositions de réformes concrètes aux candidats à l'élection présidentielle 2027

À l'approche des élections présidentielles de 2027, la Ligue contre le cancer présente douze mesures simples, précises et concrètes, couvrant tous les besoins de la lutte : les grandes causes « évitables » (tabac, alcool, alimentation, infections HPV), les dépassements d'honoraires, les ruptures de revenus, ou encore la souveraineté française en matière d'innovation. Des réformes à la fois compréhensibles pour le grand public, et applicables pour les candidats, autant par l'objectif visé que par les moyens à mettre en œuvre.

Finis, les vœux pieux : la Ligue contre le cancer rend publique **une liste de 12 réformes précises et concrètes, volontairement resserrée** afin de permettre au futur gouvernement d'engager sans tarder ces chantiers à l'issue des élections présidentielles de 2027.

Forte son ancrage territorial à travers ses 103 comités départementaux, témoin du vécu des personnes qu'elle accompagne et premier financeur associatif de la recherche, **la Ligue appelle à signer un véritable pacte qui place la lutte contre le cancer dans une politique globale.**

Le Pacte de la Ligue contre le cancer pour 2027

01. **Interdire la vente de tabac pour les personnes nées après 2014.**
02. **Réécrire le message d'information sur l'alcool**, obligatoire dans les publicités : ne plus dire « *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé* » mais « *L'alcool est dangereux pour la santé* ».
03. **Inscrire la Charte alimentaire de l'Arcom dans la loi** et lui adjoindre un régime de sanctions afin d'encadrer les publicités alimentaires à destination des mineurs.
04. **Rendre obligatoire l'affichage du Nutri-Score** sur l'ensemble des produits alimentaires emballés et intégrer les aliments ultra-transformés dans sa méthodologie.
05. **Diminuer les cancers HPV grâce à un socle de mesures** : réduire l'âge de la vaccination à 9 ans, rendre gratuite la vaccination en ville (comme au collège), permettre une seule autorisation parentale pour se faire vacciner au collège (comme en ville), passer à un schéma vaccinal à une dose (au lieu de deux).

06. **Défendre un principe de précaution en matière de santé publique**, protecteur des populations et de leur santé, face aux risques émergents.
07. **Interdire les dépassements d'honoraires pour tous les actes prescrits à la suite d'une participation aux dépistages organisés** du cancer du sein, du côlon et du col de l'utérus (échographie, coloscopie...).
08. **Limiter les ruptures de revenus pendant les traitements** : pour les salariés, en assouplissant les règles liées aux indemnités journalières ; pour les indépendants, en réduisant les délais du droit à l'oubli afin de bénéficier plus rapidement d'un prêt professionnel pour leur activité ; pour les aidants cancer, en étendant le droit au congé proche-aidant pour lequel ils sont largement exclus.
09. Inscrire dans le droit commun le principe d'**une prise en charge financière de l'activité physique adaptée**.
10. **Encadrer strictement le respect des recommandations en matière de prescriptions en oncologie**.
11. **Financer les essais cliniques en lien avec la désescalade thérapeutique** pour une meilleure qualité de vie des patients pendant et après la maladie.
12. **Consacrer un principe de souveraineté française en matière d'innovation** pour faire converger sur le territoire l'ensemble de la chaîne de valeur, du soutien à la recherche au transfert vers le patient.

Directement opérationnel, ce programme érige **la prévention des cancers en priorité nationale**, fait de **l'impact sanitaire un principe fondamental des politiques publiques**, garantit **les mêmes chances à tous**, avant, pendant et après la maladie, et facilite **l'accès à l'innovation**.

Derrière ces douze propositions, une même exigence : **rendre plus efficaces nos politiques anticancer**.

« Faire reculer le cancer n'est pas qu'une affaire de discours, mais de réalisations concrètes pour les personnes malades, leurs proches, les chercheurs et les futures générations. Avec ce pacte en douze points, nous demanderons aux candidats de s'engager à ne laisser personne seule, face aux risques, dans son parcours, ou à la porte des meilleurs traitements. Le temps des promesses est terminé, le futur est aux actes. »

Philippe Bergerot, président de la Ligue contre le cancer

**Découvrir
le pacte**



À PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 525 000 adhérents et 11 800 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

Contact presse

— **Louis Linel** | 06 73 75 19 63 | 01 53 55 25 31 | louis.linel@ligue-cancer.net